



L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Septembre 2008 – n° 2

L'EDITO du MAIRE



Le mois de septembre est synonyme de rentrée pour les grands et les petits. J'espère que vos vacances ont été bénéfiques. La rentrée des adultes ne concerne pas la commune, par contre celle des enfants en âge d'être scolarisés c'est notre affaire. La période scolaire 2008/2009 a déjà suscité des nombreux débats, fait couler beaucoup d'encre... Le conseil municipal gère la situation que nous savons délicate mais provisoire. Le projet de la nouvelle école maternelle suit son cours, le permis de construire a été déposé le 10 juin dernier et accordé le 11 août. Maintenant les appels d'offres seront lancés, les dossiers de demande de subventions sont partis dans les différents services. Dès leur retour, nous

établirons un plan de financement et les travaux pourront commencer. En attendant cette construction, pour accueillir les 235 élèves inscrits pour la prochaine rentrée nous sommes obligés d'aménager une 9^{ème} classe à l'école annexe, cela nécessite le démontage d'une cloison existante et le montage de deux nouvelles cloisons qui permettront de créer trois classes de 48m² chacune.

Les services d'incendie et de secours ont donné un avis favorable à notre projet, en accord avec Madame l'inspectrice et Madame la directrice de l'école les sections qui utiliseront ces locaux ont été définies. Nous aimerions que chacun soutienne cet aménagement transitoire réalisé à moindre frais pour permettre aux élèves de poursuivre normalement leur scolarité à Collonges.

Voilà les quelques explications que je voulais formuler afin de tordre le cou à la rumeur...

Bonne rentrée à tous.

André Duparc

Le TROMBINOSCOPE

Vous connaissez nos noms mais pas nos visages ... ou l'inverse !? Voici un petit trombinoscope de toute l'équipe qui vous aidera à vous y retrouver... Ne vous moquez pas, on a tous nos mauvais jours !

Le Conseil Municipal



André Duparc
Maire



Francis Aymont
1^{er} Adjoint



Louis Escoffier
2^{ème} Adjoint



Bernard Fol
3^{ème} Adjoint



Michel Carlod



Alexandra Debladis



Dominique Debouche



Emmanuel Deville



Nathalie Deville



Jean Pierre Emery



Josette Favre



Stéphanie Martinek



Romain Merme



Mireille Morel



Lionel Perreal



Gérard Ponard



Sylvia Schröder



Coralie Thompson



Didier Vesin

Le personnel administratif de la Mairie



Nelly Sivignon



Jacqueline Fusco



Caroline Lavigne

Le service technique



Séverine Morel-Chevillet



Yves Gruet-Masson



Georges Cler

La photo
au prochain
numéro!

Gisèle Sala

Le personnel périscolaire



Sandrine
Mignot

Beatrice
Porret

Lysiane
Robyn



Bahtiyar Ondemir

**Les professeurs des écoles et les ATSEM
seront présents dans notre prochain numéro !**

Pendant ce temps, les COMMISSIONS continuent leur travail

Cœur du village



Le pôle médical de la maison Haw (qui fait l'angle de la rue principale et de la rue de l'Eglise - voir photo, vue depuis le Champ de Foire) : le Conseil Municipal s'est réuni avec les médecins, pharmaciens, infirmières et kinés de Collonges afin de discuter du futur projet. Une nouvelle réunion aura lieu début septembre afin de définir les besoins exacts de chaque profession et de permettre d'avancer en demandant des devis et en trouvant des partenaires pour la réhabilitation de ce bâtiment.

Amélioration du stationnement : le mur longeant le jardin de la maison Haw en descendant la rue de l'Église va être supprimé afin de permettre l'aménagement de places de

parking tout du long et d'un chemin piétonnier pour rejoindre la rue principale par la voûte située en face de la boulangerie.

Voirie / fossés / routes / cimetière

- Collonges s'étant considérablement agrandi, un agent technique qui encadrera l'équipe actuelle a été recruté par voie de mutation. Il nous vient de Bessancourt et nous lui souhaitons la bienvenue !
- Des containers supplémentaires de tri sélectif (carton / verre / plastique / alu) seront prochainement installés sur la commune.
- La matérialisation du stop à la sortie nord du village (direction Ecorans) est à l'étude afin de permettre une meilleure visibilité, et d'améliorer la sécurité.

Travaux et bâtiments

- Le vestiaire omnisports : les travaux suivent leur cours et le bâtiment est maintenant hors d'eau / hors d'air.
- Le terrain multisports (« agospace ») de Pré Fleuri est terminé, l'entreprise attend l'automne pour effectuer les plantations.
- La salle du Conseil va être rénovée afin d'en faire un lieu convivial pour les différentes cérémonies auxquelles elle est dédiée (les mariages par exemple).
- L'appartement au dernier étage de la Mairie a été libéré et va être réhabilité pour les besoins de la Mairie.

Communication / Jeunesse / Sports / Loisirs / Associations



- (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu d'accueil et d'écoute, un espace d'information et de conseil dédié aux personnes retraitées, ainsi qu'à leur famille, aux bénévoles et aux professionnels. Vous pouvez contacter cette association pour toutes les questions que vous vous posez (démarches administratives, santé, aide à domicile, loisirs, centres d'hébergement...) :

Tel. 04.50.41.04.04

clic@ccpg.fr

www.cc-pays-de-gex.fr/clic

Le CLIC organise en octobre la Semaine Bleue, qui vise à faire se rencontrer les aînés et les enfants. **Vous avez des propositions ?...Faites nous part de vos idées !**

- **Football Club de Collonges** : Que tu sois joueur ou joueuse (à partir de 6 ans), parent de joueur, débutant, professionnel (!), éducateur, accompagnateur, arbitre, sponsor, ou que tu aies tout simplement envie de donner un coup de main et de t'adonner à ta passion du ballon rond... tu es le bienvenu au Football Club de Collonges ! Viens t'inscrire et participer à **une journée festive le samedi 6 septembre dès 14h00 au stade de Collonges** (jeunes de 6 à 13 ans). Tu peux également te renseigner auprès de Didier (04.50.59.41.20), Thierry I. (04.50.59.68.13), Laurent (04.50.48.86.10) ou Thierry B. (06.16.82.37.10).



- **Danse** : cours de jazz, aérobic, comédie musicale au Foyer Rural. Attention, il ne reste de la place que pour l'aérobic et la comédie musicale enfants (de 10 à 14 ans) cette année ! Rentrée le lundi 22 septembre. Contacter Ariane Gautier au 04.50.56.71.02.
- Collonges propose beaucoup d'autres activités, n'hésitez pas à contacter la Mairie !

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

La commission CCAS traite les diverses demandes reçues par la Mairie en matière d'aide financière ou autre. Les délibérations de cette commission sont donc confidentielles.

Nous avons omis - dans le bulletin précédent - de citer les personnes extérieures au conseil municipal faisant également partie de cette commission : Nicole Deville, Jean-Claude Echallier, Martine Jacquet, Sylvette Laplace, Eliane Lelourdy, Maurice Peney, Brigitte Perroux & Francis Sala.

QUE S'EST-IL PASSE à COLLONGES ?

Le voyage des anciens

Après deux heures de voyage en bus, le groupe a pris son petit-déjeuner au « Pélican Frisé » avant de faire le tour du Parc des Oiseaux de Villard les Dombes en petit train, et de s'y balader tranquillement. Retour aux cars afin de se rendre au restaurant « Rolande » à vingt kms de là. Après cette bonne pause, l'équipe est repartie en direction de Romanèche-Thorins pour une visite guidée du « Hameau du Vin ». Histoire du vin, de la vigne et des transports du vin, ainsi qu'une dégustation – bien sûr ! – étaient au programme. Vers 17h30, les bus sont repartis pour Collonges et Ecorans... Tout le monde a été très content de cette belle journée, et malgré le temps mitigé, l'ambiance était au beau fixe !

78 personnes ont participé au voyage des anciens cette année !

Nous vous rappelons que ce voyage est offert chaque année par le CCAS.

Arts sans Frontières



Du 21 au 29 juin à la salle de musique de Collonges, Enzo Primiceri a présenté ses œuvres « Pays de Gex des années 1900 » (voir ci-dessus) ainsi que quelques sculptures et peintures de sa collection personnelle. Il nous plait de souligner que tout profit de cette exposition était au bénéfice de l'Association

ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) dont le directeur, Bernard Génévrier, a fait un petit discours pour expliquer le fonctionnement du foyer d'Accueil Médicalisé « Pré de la Tour » à St Jean de Gonville, et pour remercier l'artiste, Enzo Primiceri, de son geste généreux.

Durant une petite cérémonie touchante, Solange Ortiz, présidente d'Arts Sans Frontières, accompagnée d'Enzo Primiceri, a remis le chèque de €170 au directeur du centre « Pré de la Tour ». Un grand merci pour ce geste généreux de l'artiste !

Arts Sans Frontières a le grand plaisir de vous informer qu'elle organisera du 4 au 25 octobre 2008 une exposition des œuvres de

Dominique Noiroto (voir ci-dessous), qui est très connu dans la région comme 'ancien' maire de Versonnex. M. Noiroto exposera des triptyques d'aquarelles et dessins des 27 communes du Pays de Gex.

Marretje Netelenbos



Vue sur le défilé de l'Ecluse depuis Challex

Les feux de la St Jean & le bal du 14 juillet

Le Comité d'Embellissement et d'Animation veut profiter de la parution du deuxième numéro du bulletin pour remercier les Collongeois de leur nombreuse participation à nos deux dernières manifestations organisées dans le village.

Pas moins de 200 personnes ont participé aux feux de la Saint Jean organisés le 24 juin avec, pour la première fois, la présence de la fanfare de l'Echo du Fort l'Ecluse qui avec ses notes a donné un air de fête supplémentaire à la soirée. Tout le monde a apprécié la présence du Maire et de la presque totalité du nouveau conseil municipal loin de toute forme officielle ce qui permet, nous en sommes certains, de renforcer les liens entre la population et les autorités. Nous avons essayé de donner à la soirée un caractère de rencontre et d'amitié entre les anciens et les nouveaux habitants de Collonges. Pari gagné puisque, si à la fin de la soirée plus une seule goutte à boire ne restait au bar, et ceci malgré un approvisionnement supplémentaire, ce n'est pas la chaleur dégagée par le grand feu allumé au crépuscule qui a donnée soif, mais plutôt le plaisir de trinquer aux nouvelles rencontres.

Cette année, pour la première fois, le Comité d'Embellissement a relevé le défi d'organiser le bal du 14 juillet, ce qui n'a pas été une mince affaire puisqu'il s'agissait de coordonner le temps, très serré, entre la partie officielle, la verrée offerte par la municipalité, la préparation et la distribution du repas et les feux d'artifices. Grâce à la parfaite entente entre nos membres et l'organisation que nous réussissons à développer pour chacune de nos activités, la soirée a été un excellent succès. En plus qu'à nos membres, un grand merci va aussi aux quelques bénévoles qui nous ont donné un coup de main très apprécié.

Le défilé précédé par l'Echo du Fort l'Ecluse s'est rendu au Monument aux Morts où le Maire, en présence de la population, la gendarmerie, les pompiers, le conseil municipal et les représentants des associations, a présidé la partie officielle. Tout le monde s'est déplacé au Foyer Rural où la municipalité a offert le verre de l'amitié agrémenté par les airs de musique joués par la fanfare à l'intérieur de la salle. Dès 20h, les premiers repas ont été servis et nous avons réussi l'exploit de servir 340 personnes en un temps record. Le bar n'a pas chaumé non plus et a subi le siège continu des gens poussés par la chaleur et le plaisir de se retrouver. Un feu d'artifice plus beau chaque année a entrecoupé la soirée, feu offert par la municipalité.

L'ambiance de fête d'animation créée par l'excellent orchestre de David et Sandrine a fait que la plupart des gens a réintégré la salle où la soirée a continué jusqu'à tard dans la nuit, bien que le lendemain soit un jour ouvré.

Un des buts du Comité d'Embellissement est de conserver, et si possible de développer encore d'avantage la qualité de vie du village, et de donner aux gens l'envie de vivre à Collonges et non pas seulement d'y habiter. La publicité que nous avons commencé à développer auprès des

nouveaux habitants et leur participation aux manifestations organisées prouve que cela est possible.

Nous espérons avoir le plaisir de retrouver tous les Collongeois lors de nos prochaines manifestations : la Foire Artisanale du 12 octobre, riche à la fois de nouveautés et de tradition, et l'arrivée du Père Noël dans les rues du village, qui comme chaque année fera la joie des petits et des grands.

La VIE ASSOCIATIVE

Le Téléthon



Un peu d'histoire, si vous le voulez bien :

En 1997 à Collonges, les pompiers se sont engagés à créer le comité d'organisation du Téléthon afin de mettre en place une structure adaptée pour récolter des dons. Leur défi était de préparer et de vendre plus de 1000 douzaines d'escargots farcis pour 1000 habitants au bénéfice de l'AFM (Association Française contre la Myopathie). Mais pourquoi des escargots ? Déguster une douzaine d'escargots entre copains est très convivial ! Son prix reste à la portée de toutes les bourses. Frais, ces escargots peuvent être mangés sur place ou emportés, ils peuvent facilement être congelés pour les fêtes de fin d'année.

La partie sportive réside dans la chasse auprès des sponsors - petites, moyennes et grandes surfaces, artisans, commerçants, collectivités locales - chaque année tous les fonds collectés sont reversés.

Le défi a bien changé. Ce sont 2300 douzaines d'escargots farcis et vendus en 2007, ce qui représente la préparation de 230 kg de farce, trois soirées pour les farcir... N'oublions pas la vente de la raclette qui est dégustée sur place.

Et POURQUOI PAS 2500 DOUZAINES EN 2008 ?

Pour rendre cette manifestation encore plus performante, plusieurs animations sont prévues :

- Grande soirée cabaret préparée par l'école de danse de Collonges, la troupe du délire Fargeois, DJ, danses folkloriques ...
- Lâché de ballons devant la salle des fêtes pour les enfants le samedi.

Depuis 1997, de nouveaux responsables se sont relayés, mais toujours dans le même esprit. Près de €170000 ont été récoltés en dix ans. L'argent a servi à la recherche médicale, au bien être des malades, à leurs familles, aux équipements médicaux. Le Téléthon de Collonges est une manifestation très positive sur le plan départemental voire national.

Chaque année, nous avons une pensée pour Jean Frey qui a été la cheville ouvrière de cet élan de générosité. Encore merci à tous les donateurs et aux 80 bénévoles qui s'investissent et se mobilisent toutes les années dans cette fabuleuse aventure. Au vu des résultats, le village de Collonges a une énorme capacité en terme de mobilisation et de dévouement. Il faut continuer ! Toute

l'équipe du Téléthon vous donne rendez-vous
les 5 et 6 décembre 2008.

Le Comité d'organisation du Téléthon

N'hésitez pas, devenez bénévole,
rejoignez notre équipe !
Le Téléthon c'est chacun, c'est tout le monde,
c'est nous, c'est vous !

Les PETITES HISTOIRES d'André Peney

André Peney avait l'art de raconter ses souvenirs. Nous souhaitons lui rendre hommage en publiant dans chaque bulletin un de ses anciens articles. Voici donc le premier d'une longue liste...

« Maître d'école »



La redécouverte d'une correspondance savoureuse d'un ancien élève de l'école de Collonges – où j'ai moi-même usé quelques bancs – m'amène au souvenir d'un homme qui fût qualifié d'exceptionnel pour la fonction qu'il exerça jusqu'en 1920 à Collonges.

Maître d'école, c'était le terme et c'était aussi une qualité. Comme le « maître d'œuvre » sur le chantier, cet homme a exercé avec cœur et conscience le métier qu'il avait entre les mains. A cette époque, la personnalité de l'instituteur était plus affirmée. Témoin une photo le représentant en compagnie du Maire, du notaire, du juge de Paix, du Receveur de l'enregistrement, etc. Hauts personnages du chef-lieu du canton, avec la différence qu'il était lui-même « maître chez lui ».

Homme physiquement très fort et équilibré, originaire de la montagne (le Poizat) le « Père » Assumel, comme l'appelaient familièrement ses anciens élèves, avait la réputation d'être dur, pour lui comme pour les autres. Et c'était la vérité !

Les années de guerre que nous avons vécues avec lui n'ont pas eu le don d'adoucir sa méthode d'enseigner que nous retrouvons souvent dans les écoles d'alentour et qui peuvent se résumer en ces mots : discipline, travail, morale et patriotisme.

Une journée de classe en 1914-18 peut en donner un petit aperçu. Elle débutait par l'entrée traditionnelle à 8h en rang et au coup de sifflet. Le silence était de rigueur et une

fois en place la leçon de morale ou de civisme commençait : un exemple pris dans la vie de chaque jour, dans la rue, était le prétexte à un développement extrême. Si un communiqué militaire était arrivé en mairie (où le maire était aussi le secrétaire), c'était l'occasion pour les plus grands élèves de le copier au tableau et d'ensuite le reproduire avec toute la perfection voulue pour l'affichage communal. C'était aussi une leçon de géographie et de patriotisme : le maître pointait avec de petits drapeaux sur la carte murale l'avance ou le recul des troupes avec le commentaire de circonstance, mais avec un optimisme remarquable.

Si l'instant de récréation arrivait, c'était pour les plus grands élèves la corvée de bois : scier et fendre les bûches destinées au chauffage des classes et de l'appartement du maître, le monter ensuite au premier étage à l'aide d'une échelle. Pour les plus jeunes, un seul jeu permis : le jeu des barres. Très souvent la récréation se passait entièrement au jardin potager de l'école où les enfants arrachaient les mauvaises herbes des allées : prétexte aussi pour découvrir la nature, et au retour analyser une plante, un insecte ou un minéral découvert à cette occasion. Ces moments de détente étaient extrêmement surveillés.

Gare à l'élève requis ensuite de se rendre au tableau et restant muet ou dans l'incapacité d'écrire correctement explication ou solution : la sanction ne se faisait attendre. Le puni restait en classe jusqu'à midi, soit une heure de supplément et il faut dire que les horaires n'étaient respectés que pour l'entrée en classe, la sortie ne pouvant avoir lieu qu'à la fin de la leçon en cours... La matinée se terminant officiellement à 11h, certains élèves étaient heureux d'entendre la cloche de l'église sonnante l'heure du catéchisme et prenaient silencieusement la porte alors que les autres allaient au bout de la leçon. Et disons aussi que pour gagner quelques minutes certains enfants n'hésitaient pas à se découvrir quelques vocations religieuses !

La sortie des classes pour l'ensemble s'effectuait comme l'entrée, dans l'ordre et le calme, surveillés de près et de loin : les enfants sur les trottoirs devaient céder le pas aux adultes et les saluer, et tout défaut à cette règle était sanctionné et commenté. Morale et civisme : à cette époque on enseignait tous les devoirs de l'homme depuis les devoirs envers dieu aux devoirs envers les animaux, et les « cahiers de morale » rédigés et conservés par les élèves sont d'une richesse extraordinaire d'enseignement.

Déjà on parlait beaucoup des ravages de l'alcool, et le tabac était signalé aux enfants comme un poison. L'école alors, était tapissée de nombreuses maximes telles que « la porte du cabaret conduit à l'hôpital » ou « l'herbe à Nicot est un poison », et le maître faisait quelques fois vider les poches des grands élèves soupçonnés de fumer.

Grand patriote, le maître exaltait le sacrifice de nos soldats dont beaucoup étaient ses anciens élèves. Bons ou moins bons, ils étaient tous ses enfants et je me souviens d'un après-midi d'été au cours duquel un « poilu » de la commune vint rendre visite à son ancien maître. Arrivant en pleine leçon sans même frapper à la porte, il tomba dans les bras de ce dernier qui, les larmes aux yeux, donna congé à toute la classe. Ce « poilu » tué quelques jours plus tard à son retour au front figure sur la longue liste du monument aux Morts, et cet après-midi de congé ne s'est jamais reproduit...

Il était de rigueur de connaître les chants patriotiques « Sambre et Meuse », « le Chant du Départ » et bien sûr l'hymne national avec tous ses couplets. Plus tard ce fût les poèmes de Victor Hugo, et si le Monument aux Morts érigé après la guerre fut placé entre les bâtiments des écoles ce fût sur l'insistance de ce maître qui pensait que cet emplacement avait une valeur d'exemple pour les écoliers !

« Maître chez lui » il l'était ! La journée de classe était sacrée et pendant les leçons

aucun dérangement n'était toléré. Et je me souviens de la visite impromptue d'un inspecteur primaire qui resta immobile à la porte de la classe jusqu'à ce que le maître, au tableau, voulût bien se retourner et le recevoir. Les parents d'élèves n'avaient pas ou très peu de contact avec lui, sauf lorsque l'élève

dépassait certaines mesures... Les résultats de son enseignement? C'était le succès, toujours renouvelé à chaque examen du CEP, succès qu'il inscrivait avec fierté au tableau d'honneur de l'école et qu'il évoquait à toute occasion...

FETES et EVENEMENTS à VENIR

Quand ?	Que se passe t'il ?	Qui organise ?	Qui contacter ?
10 sept.	Don du sang au Foyer Rural de 17h30 à 19h30		Maurice Peney 04 50 59 62 99
13 - 14 sept.	Tour du Pays de Gex	Union Cycliste Gessienne	Fernand Chamot 04 50 40 53 14
20 - 21 sept.	Journées Européennes du Patrimoine au Fort l'Ecluse – entrée gratuite (animations, film, contes, ouverture de la galerie souterraine...)	Communauté de Communes du Pays de Gex	Accueil du Fort 04 50 56 73 63
21 sept.	Thé dansant	Sou des écoles	Sandrine Montion 04 50 56 16 98
4 - 25 oct.	Exposition : «Dessins et aquarelles du Pays de Gex » de M. Noirot	Arts sans Frontières	Solange Ortiz 04 50 56 29 13
12 oct.	Foire Artisanale	Comité d'embellissement	Mme Curt 04 50 56 71 48
19 oct.	Repas dansant	Football Club Collonges	Mr. Morellato 04 50 59 41 20
5 nov. – 6 déc.	Exposition : « L'automne » de Natividad Clusant	Arts sans Frontières	Solange Ortiz 04 50 56 29 13
16 nov.	Repas & loto	Comité paroissial	Nicole Pasteur 04 50 59 64 87
30 nov.	Thé dansant	Comité d'embellissement	Mme Curt 04 50 56 71 48
5 & 6 déc.	Téléthon	Téléthon	Mr. Turret 04 50 59 62 92
10 déc.	Don du sang au Foyer Rural de 17h30 à 19h30		Maurice Peney 04 50 59 62 99
13 déc.	Repas de Noël des enfants	Sou des Ecoles	Sandrine Montion 04 50 56 16 98
20 déc.	Le Père Noël dans la rue	Comité d'embellissement	Mme Curt 04 50 56 71 48

... et toujours :

- les visites guidées du Fort l'Ecluse & les randonnées pédestres accompagnées.
- les ballades balisées en montagne ou en direction du Rhône.

SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

Horaires pour le bricolage et le jardinage

Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés : 10h – 12h

Brûlage des déchets végétaux

- Le brûlage est **interdit du 15 juin au 15 septembre**. A l'exception de cette période, il ne pourra s'effectuer qu'après le lever du jour et l'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20h. Le feu ne doit entraîner aucune gêne et aucun danger, notamment par les fumées, et doit être effectué à une distance minimale de 25m des constructions.
- Seul le brûlage du bois provenant des débroussaillages, tailles de haies et d'arbres est autorisé. Le brûlage des déchets végétaux à forte teneur en eau, essentiellement la verdure (pelouse...) est interdit.
- L'adjonction de tout produit (pneus, huile de vidange, gasoil...) pour activer la combustion du bois est interdite.
- La valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit cependant être privilégiée.

Poubelles

Les poubelles sont ramassées le lundi matin très tôt. Vous êtes priés de bien vouloir rentrer vos poubelles pendant la journée du lundi et de ne pas les laisser sur le trottoir.

Stationnement

Les véhicules hors d'usage ne doivent en aucun cas être laissés sur la voie publique ou les parkings municipaux (y compris les parkings d'immeubles). De plus, nous vous rappelons qu'il est **interdit de stationner à moins de 15 m d'un carrefour, ainsi qu'à proximité des intersections de routes, des virages et des sommets de côte.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros importants

Pompiers	18 – ou 112 depuis un portable
Gendarmerie	17
Médecin	04 50 56 71 00
Infirmières	04 50 56 71 64
Pharmacie	04 50 59 60 17
Dentiste	04 50 59 61 31
Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Assistante sociale	04 50 42 12 65
Ecole	04 50 59 68 30
Office du tourisme	04 50 59 40 78 – otcollonges@ccpg.fr

Déchetterie de Peron

Hiver (de novembre à février) :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Samedi : 8h30 – 17h

Dimanche : 9h – 12h

Eté (de mars à octobre) :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h

Samedi : 8h30 – 18h

Dimanche : 9h – 12h



DON DU SANG
au Foyer Rural de Collonges
mercredi 10 septembre
& mercredi 10 décembre
de 17h30 à 19h30



TOUR DU PAYS DE GEX
Pas de stationnement sauvage
(double file...) dans la rue principale :
de 12h30 à 18h samedi 13 septembre
de 13h à 16h30 dimanche 14 septembre

**NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR PARTICIPER
A L'ELABORATION DE CE BULLETIN !..**

**Merci de nous donner vos articles, critiques, poèmes... tout ce qui vous passe par la tête...
pour le bulletin de janvier 2009 avant le:**

15 DECEMBRE 2008

...et de les déposer à la Mairie à l'attention de l'Echo Collongeois

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30

& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25

Fax. 04 50 56 70 63

collonge@cc-pays-de-gex.fr

Si vous êtes nouveau à Collonges, présentez-vous en mairie.
Nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune
et sur les différents services qu'elle offre.

Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois
& les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie